



MW

**Préavis no 15
le 27 mai 2003**

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de fr. 1'545'000.-- pour la restructuration du réseau de distribution d'électricité à moyenne tension, étapes 4 et 5 (boucles "Sports" et "Sud Colline").

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

La restructuration du réseau d'électricité à moyenne tension avec passage du niveau de tension de 5 à 20 kV se déroule conformément au plan directeur du réseau électrique.

Cette restructuration consiste principalement à remplacer les équipements électriques (câbles, sectionneurs et transformateurs) en conservant l'infrastructure existante (bâtiments et chemins de câbles) afin de limiter le coût de l'opération.

Historique

Station transformatrice Pierre-de-Savoie

Dans sa séance du 1^{er} avril 1993, votre Conseil a accordé à la Municipalité un crédit d'investissement de fr. 6'332'000.-- pour entreprendre les travaux de renforcement du réseau d'électricité dans la partie sud-ouest de la commune, dont un montant de fr. 5'178'000.-- pour la construction et l'équipement de la station transformatrice de la Rue Pierre-de-Savoie (préavis no 1/1993).

Cet important investissement avait pour principal objectif de faire face à une forte augmentation de la consommation d'énergie liée au percement des tunnels autoroutiers de Pomy puis à leur exploitation, au développement (consécutif à l'ouverture de l'A1) de la partie sud-ouest d'Yverdon-les-Bains, notamment le parc scientifique et technologique, et au remplacement progressif du réseau d'électricité à moyenne tension 5 kV par un réseau 20 kV. Le poste d'injection de Pierre-de-Savoie a été mis en service en 1994.

Station transformatrice dans le périmètre du stade municipal

Dans sa séance du 6 septembre 2001, votre Conseil a accordé un crédit d'investissement de fr 223'000.-- pour la construction d'une nouvelle station transformatrice dans le périmètre du stade municipal (préavis no 15/2001).

Placée en bordure de l'Avenue des Sports, la station s'intègre dans la boucle 20 kV construite pour l'alimentation d'Expo.02 et pour le secours, depuis le poste d'injection de Montagny, du réseau de distribution de la zone du Valentin alimentée par le poste d'injection de Pierre-de-Savoie. La station alimente aussi l'éclairage du stade, le futur centre de traitement psychiatrique et le centre de formation de l'Union vaudoise des garagistes.

Etapes 1, 2, 3

La restructuration du réseau d'électricité à moyenne tension, soit son passage de 5 à 20 kV, est opéré par étapes.

La première étape, réalisée en 2001, comporte l'alimentation du site d'Expo.02 par deux artères issues des postes d'injection de Pierre-de-Savoie et de Montagny ainsi que d'une boucle alimentant la nouvelle station du Stade.

Les étapes 2 et 3, en cours de réalisation, assureront une liaison directe entre les deux postes d'injection 20 kV de Pierre-de-Savoie et de Montagny ainsi que l'alimentation de la zone nord qui compte de gros consommateurs alimentés par des lignes très chargées.

Objet du présent préavis

Par le présent préavis, la Municipalité soumet à votre Conseil le projet de restructuration du réseau de distribution électrique (étapes 4 et 5) et l'octroi du crédit d'investissement nécessaire, chiffré à fr. 1'545'000.--.

Etape 4 :

Cette étape concerne et relie les stations situées de part et d'autre de l'Avenue des Sports avec notamment quelques sites industriels importants (voir plan annexé).

Etape 5 :

Cette étape comprend et relie les stations situées sur la colline sud entre les postes des Sports et de Pierre-de-Savoie (voir plan annexé).

Travaux de génie civil :

Les travaux de génie civil devraient se limiter à un certain nombre de sondages destinés au tirage de nouveaux câbles dans des tubes de protection

existants. Il n'y a donc pas lieu de coordonner les travaux avec les autres services de la commune. Lorsque des fouilles d'une certaine importance sont nécessaires, les interventions sont planifiées avec les autres interventions sur les réseaux d'eau et de gaz. Par ailleurs, un contact permanent est établi avec les autres services pour permettre d'envisager les collaborations possibles.

Coûts et financement

Le coût global des travaux est de fr. 1'545'000.-- soit fr. 809'000.-- pour l'étape 4 et fr. 736'000.-- pour l'étape 5. Les devis détaillés sont présentés ci-après.

Plan des investissements

La dépense est prévue au plan des investissements 2003 pour un montant de Fr 1'500'000.--.

Amortissement :

La dépense sera amortie en 20 ans au plus.

Charges annuelles :

les charges annuelles d'exploitation sont estimées à fr. 143'000.--; elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi, fr. 36'000.--, les frais d'entretien, fr. 30'000.-- (2%), et l'amortissement, fr. 77'000.--.

Devis :

DEVIS ETAPE 4 : BOUCLE "SPORTS"				
Liaisons câblées	Longueur (m)	Coût (CHF)	Stations	Coût (CHF)
HALLE DE MONTAGE - CFF	280	23'000.-	GRANDSON	70'000.-
CFF- PATINOIRE	500	41'000.-	CFF	110'000.-
PAILLARD 1 - PATINOIRE	400	33'000.-	PAILLARD 1	110'000.-
PAILLARD 1 - PAILLARD 2	120	10'000.-	PAILLARD 2	110'000.-
PAILLARD 2 - STADE	150	12'000.-	INDUSTRIE	70'000.-
STADE - INDUSTRIE	370	31'000.-	EPURATION	70'000.-
EPURATION - INDUSTRIE	210	18'000.-	ARKINA 2	70'000.-
ARKINA 2 - EPURATION	85	7'000.-		
ARKINA 2 - SPORTS	185	15'000.-		
Intérêts intercalaires		2'000.-		7'000.-
TOTAL PAR NATURE		192'000.-		617'000.-
TOTAL GENERAL ETAPE 4 "SPORTS"		fr. 809'000.-		

DEVIS ETAPE 5 : BOUCLE "SUD COLLINES"				
Liaisons câblées	Longueur (m)	Coût (fr.)	Stations	Coût (fr.)
SALLAZ - TUNNEL	120	Existante	CHAMPS LOVATS	70'000.-
SALLAZ - TUNNEL	150	Existante	CALAMIN	70'000.-
SALLAZ - Y PARC 1	300	Existante	RAFOUR	70'000.-
CHAMPS LOVATS Y PARC 1	240	Existante	COLLINE	70'000.-
AMYSA - CHAMPS LOVATS	100	8'000.-	BEAUREGARD	70'000.-
AMYSA - CALAMIN	920	76'000.-	VILLETTE	70'000.-
CALAMIN - RAFOUR	350	29'000.-	TECHNICUM	70'000.-
FLOREYRES - RAFOUR	120	10'000.-		
COLLINE - FLOREYRES	395	Existante		
COLLINE - RESERVOIR	300	Existante		
BEAUREGARD - RESERVOIR	465	Existante		
BEAUREGARD - VILLETTE	150	12'000.-		
BEAUREGARD - VILLETTE	450	37'000.-		
CHESEAUX - VILLETTE	880	Existante		
TECHNICUM - VILLETTE	380	32'000.-		
SPORTS 2 - TECHNICUM	415	34'000.-		
SPORTS - SPORTS 2	40	Existante		
SPORTS 2 - SPORTS 3	75	Existante		
Intérêts intercalaires		3'000.-		5'000.-
TOTAL PAR NATURE		241'000.-		495'000.-
TOTAL GENERAL ETAPE 5 "SUD COLLINE"	fr. 736'000.-			

* * *

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de restructuration du réseau de distribution d'électricité à moyenne tension, étapes 4 et 5 (boucles "Sports" et "Sud Colline");

Article 2.- : un crédit d'investissement de fr. 1'545'000.-- lui est accordé à cet effet;

Article 3.- : La dépense sera amortie en 20 ans au plus et imputée de la manière suivante :

fr. 809'000.-- compte no 8154 "réseau 20 kV étape 4 - SEY électricité"
fr. 736'000.-- compte no 8155 "réseau 20 kV étape 5 - SEY électricité".

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

R. Jaquier

J. Mermod

Annexes : 2 plans

Délégué de la Municipalité : M. Charles Forestier